

Le rapport 1970 de l'Alliance

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **59 (1971)**

Heft 6

PDF erstellt am: **14.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-272893>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

UNE SUFFRAGETTE S'EXPRIME

(Suite de la page 1)

Tandis qu'à GENÈVE

Toutes celles qui se prénomment Eve
Gertrude, Jeanne ou Geneviève
N'eurent pas besoin de faire la grève
Pour que se réalise leur rêve
Et avant que 1960 ne s'achève
Purent se déclarer, de la Démocratie, les élèves.

La Constitution, votée en 1962, dans les GRISONS
Reconnaissait un droit facultatif, avec raison.
Mais il fallut attendre bien des saisons
Pour que quelques communes se mettent au diapason
Et que les femmes voient poindre la victoire à l'horizon !

Dans la bonne VILLE DE BALE

Les femmes firent retentir les cymbales !
Mais, les Bâlois n'étant pas des cannibales,
Outre-Sarine, elles ouvrirent, du suffrage le bal
Et purent bientôt fêter leur succès en levant leurs timbales.

Ceux de la CAMPAGNE DE BALE

Furent les choses d'une façon originale :
Refusant aux femmes le droit de vote municipal
Ils leur accordèrent une place dans les affaires cantonales.
D'atonnement ensuite, ils devinrent tout pâles
Quand elles purent s'accorder le droit de vote global.

L'hydre de Lerne

Sortit un jour de sa caverne...
Non ! Je dis des balivernes,
Ce n'est pas permis à BERNE !
Dans ce pays où pousse la luzerne,
Où les hommes vont à la taverne
Boire un bock et non du sauternes,
En 1968, aux femmes on décerne
Des droits de vote internes.
Moi, cela me consterne
Je veux que les femmes, à part entière, gouvernent.

A ZURICH,

Il y avait un gentil syndic.
Pourtant, il fallut prendre neuf fois le pic,
Se montrer de véritables porcs-épics,
Se défendre comme des moujiks,
Pour convaincre le public
Que le droit de vote n'est pas de l'arsenic.

Les journaux prétendent que les suffragettes du Tessin

Prirent un air assassin,
Sonnèrent cloches et tocsin,
Commirent même des larcins,
Se transformèrent en spadassins
Pour parvenir à leur dessein !
C'est faux. Connaissez-vous celles qui jouent du clavecin,
Celles qui brodent des coussins,
Celles qui soignent, je parle des femmes-médecins :
Elles sont douces comme des poussins.

FRIBOURG

Avait préparé sa campagne avec amour
Mais aussi avec beaucoup d'humour.
Grâce à tous les discours,
Tous les citoyens du bourg,
Et ceux des faubourgs,
Ceux qui étaient au labour,
En 69 allèrent voter sans détours
Le meilleur pourcentage des alentours.

A SOLEURE,

Les politiciennes de toutes les couleurs,
Hâbleurs
Et beaux parleurs,
Querelleurs
Ou cajoleurs
Ont promis à leurs mères et à leurs sœurs
De mettre fin à leur douleur ;
Mais les vilains voleurs
Enjôleurs
N'ont accordé qu'une demi-valeur,
Un droit communal facultatif, c'est un leurre !
Messdames, vous n'êtes pas encore majeures
A Soleure.

Chez les UNTERWALDIENS

Ce sont de jeunes collégiens
Qui rompirent du suffrage le nœud gordien,
Lors d'une réunion de patriotes,
La Landsgemeinde des Nidwaldiens.

Tandis que chez les OBWALDIENS,

On voulut compliquer la tâche aux historiens :
D'abord les droits pour paroissiennes et paroissiens,
Puis facultativement, ceux de demi-citoyens,
Parce qu'ils se croient les gardiens
Devant assurer, des valeurs ancestrales, le maintien.

Dans le beau canton du VALAIS,

Les femmes n'eurent pas à prendre le balai
Comme les suffragettes du pays des Anglais :
C'est avec une rose, qu'elles arrivèrent dans les délais,
A prendre du suffrage le relais.

(La suite de ces vers dans notre numéro de juillet.)

ABONNEZ-VOUS

A « FEMMES SUISSES »



BIBLIOGRAPHIE

WOMEN IN TOP JOBS (Edition George Allen & Unwin Ltd., London).

Les femmes qui occupent des postes hauts placés dans l'industrie ou l'administration sont peu nombreuses. Il s'agit d'un phénomène généralisé auquel on donne toutes sortes d'explications.

La principale entrave que la femme rencontre, que ce soit dans le domaine de sa formation ou de son ascension professionnelle, est son futur rôle d'épouse et de mère de famille. A cela s'ajoutent des facteurs objectifs et subjectifs attachés à la personnalité féminine.

Le présent ouvrage examine le problème de la promotion professionnelle de la femme d'une manière très complète. L'étude a été faite en Angleterre et se base sur quatre enquêtes menées dans deux entreprises (grande et moyenne), à la BBC, dans l'administration et enfin auprès de femmes, chefs d'entreprise. Non seulement les femmes occupant un poste-clé dans ces entreprises précises ont été interrogées, mais aussi leurs collègues masculins et leurs subalternes des deux sexes.

Une analyse de l'attitude de la femme et de l'homme face aux responsabilités professionnelles et familiales permet de dénoncer les préjugés dont sont victimes les femmes et qui conduit à leur exclusion des postes de direction. Il est aussi démontré qu'une interruption de l'activité professionnelle au moment des maternités n'empêche pas la femme d'assumer par la suite les responsabilités d'un chef d'entreprise ou de département, même si elle réduit son horaire de travail.

Les structures des entreprises sont encore très rigides ; en les assouplissant, il est possible d'associer sans difficulté les femmes mariées à la direction.

Les informations que ces enquêtes ont permis de recueillir sont extrêmement intéressantes. Elles se basent sur de nombreuses statistiques, questionnaires et interviews et permettent de savoir qui sont les femmes-chefs d'entreprise ou de département, comment elles sont parvenues à de telles fonctions, avec quelle formation, quelles protections. (ASF)

Encyclopédie des styles d'hier et d'aujourd'hui. Facile à consulter et abondamment illustrée, cette encyclopédie sera un guide sûr et complet pour toutes celles qui font un art de la décoration d'intérieur. Un système d'onglets permet de se reporter rapidement à la page voulue et d'obtenir facilement tous les détails sur la question qui intéresse le lecteur.

CHRONIQUE RADIO :

Ève au rendez-vous

Voici un certain temps que nous n'avons pas mentionné cette émission de Gil Caraman, à qui on ne peut certes pas reprocher l'uniformité du propos. Je désire aujourd'hui relever celle du 14 mai à cause de la personnalité originale et attachante de l'interrogée : Suzi Pilet, photographe ; passionnée par son métier, Suzi Pilet y a découvert un merveilleux moyen d'approche de l'autre et on la sent tout entière habitée par la richesse de l'amitié sous ses multiples formes. Elle ne croit pas, non plus, que la mort suffise à dénouer les liens de cette qualité et le disait avec cette simplicité qui révèle un secret très mystérieux et touche à la grandeur ; un vendredi exceptionnel.

Dans un autre ordre d'idées, c'est aussi à une découverte que nous convie Laurence Déonna qui, après plusieurs voyages en Afrique du Nord et au Proche-Orient, publie un livre qui relate ses rencontres avec les femmes de ces divers pays. Le 21 mai, elle disait l'extrême diversité de situation de ces femmes selon leur habitat, leur condition, leur âge, etc., et aussi l'hiatus entre l'émancipation féminine souvent accordée théoriquement et la façon dont ces femmes en profitent dans la réalité quotidienne. Laurence Déonna en appelle à la solidarité qui devrait lier entre elles les femmes de partout, tout en manifestant un certain pessimisme devant l'inertie des mieux nantis de nos concitoyennes. Je regrette, pour ma part, la confusion dans laquelle elle mêle Coran et Bible, les accusant tous deux d'être, à niveau égal, des facteurs négatifs dans l'évolution de la condition féminine, d'avoir en quelque sorte consacré la subordination de la femme à l'homme ; encore qu'elle relève la manière plus libérale dont pourraient être interprétés tels

passages du Coran ! Mais alors, il ne faudrait pas oublier non plus que le christianisme en général et le Christ en particulier ont fait figure de révolutionnaires sur ce point, c'est un fait historique admis, que l'on soit croyant ou non ; sans entrer dans le détail d'une exégèse qui dépasserait le cadre de cette chronique, il faut une bonne fois abattre le mythe selon lequel saint Paul se serait révélé comme un affreux misogyniste ! Non ! le texte toujours cité sur le voile et le silence dans les assemblées concernent l'ordre, la discipline dans l'Eglise, et n'est pas à retenir à la lettre, surtout pas ; par contre, nous trouvons l'exacte approche de la question en ces paroles du même saint Paul, citées beaucoup moins souvent (pourquoi ?) : « Vous tous... vous avez revêtu Christ. Il n'y a plus ni Juif, ni Grec, il n'y a plus ni esclave, ni libre, il n'y a plus ni homme ni femme, car tous vous êtes un dans le Christ Jésus ». En matière de déségrégation, fait-on mieux ? En fait, dans l'Antiquité, seul le christianisme considéra l'homme et la femme comme des êtres égaux.

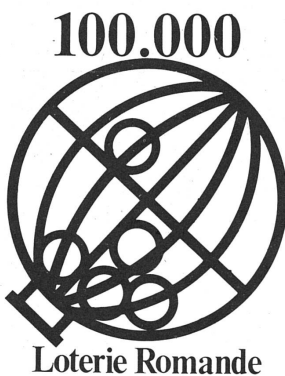
Et ce 28 mai, une émission encore différente et très intéressante aussi. Mme Nelly Burkhalter, qui s'occupe de la partie administrative de l'entreprise de chauffage de son mari, rappelle les lourdes responsabilités professionnelles qu'ont dû prendre de nombreuses femmes pendant la guerre ; il était bon de le redire une fois, les jeunes femmes d'aujourd'hui ne peuvent avoir la plus petite idée de ce que furent ces longues années où il fallait, souvent seule comme Mme Burkhalter, maintenir travail et emplois dans des conditions très dures, années succédant elles-mêmes à celles de la crise ; ainsi passa, pour de nombreuses femmes, le temps de la jeunesse et on peut comprendre au prix de quelle fatigue et de quels sacrifices elles menèrent de pair travail et tâches maternelles et familiales. Mme Burkhalter n'entendait pas sacrifier l'un aux autres, et de cette marche sur la corde raide sut acquiescer un équilibre souriant qui pourrait envier bien des midinettes en recherche de « réajustement » d'elles-mêmes...

J.-L.

LE RAPPORT 1970 DE L'ALLIANCE

Le rapport 1970 de l'Alliance vient de paraître. On y trouve : le discours de la présidente Rolande Gaillard, prononcé à l'occasion des 70 ans de l'Alliance de sociétés féminines suisses - la chronique 1961-1969 qui doit servir de références pour les faits essentiels des dix dernières années - le rapport des diverses commissions - les comptes - le nom des membres des commissions - les sociétés affiliées et le nom de leurs présidentes.

Un instrument de travail clair et pratique pour toutes celles qui, par leurs activités, sont appelées à prendre contact avec certaines associations ou personnes bien introduites dans certaines commissions ou groupes de travail.



3 JUILLET



le gaz
est indispensable

FRAISSE & Cie

TEINTURERIE
GENÈVE

Magasins :
Terreaux-du-Temple 20 Tél. 32 47 35
Rue Micheli-du-Crest 2 Tél. 24 17 39
Boulevard Helvétique 21 Tél. 36 77 44

Magasin et usine :
Rue de Saint-Jean 53 Tél. 32 89 58

SERVICE A DOMICILE



Institut de Beauté

LYDIA DAÏNOW

Ecole d'esthéticiennes
Diplôme International Cidesco

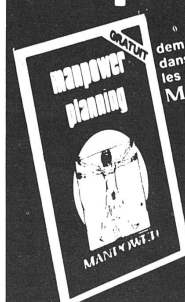
Rue Pierre-Fatio 17

GENÈVE

Tél. (022) 35 30 31

Membre de la FREC

pas de travail temporaire sans
manpower planning



le guide du travail temporaire
GENÈVE - 5/6, rue Winkelried - Tél. : 31 68 00